

SOMMET SUR LA SANTÉ DE LA SMNB 2026

Votre prescription pour la tranquillité d'esprit par McInnes Cooper

Droit du travail en cinq éléments essentiels

L'établissement d'une relation employeur-employé n'est pas sans conséquence : la loi accorde aux employés certains avantages et protections – et impose aux employeurs certaines obligations et responsabilités. Joignez-vous à Chris Pelkey, avocat en droit du travail et de l'emploi chez McInnes Cooper, tandis qu'il présentera cinq éléments essentiels du droit de l'emploi que tout employeur devrait prendre en compte.

Objectifs d'apprentissage

À l'issue de cette séance, les participants seront en mesure :

- d'acquérir une meilleure compréhension des concepts fondamentaux du droit du travail dans la gestion des cabinets médicaux;
- d'identifier des stratégies pour atténuer les risques juridiques et renforcer la gouvernance du personnel dans les établissements de santé.

Planification successorale

En tant que médecin, vous veillez à la santé des autres – mais qu'en est-il de la vôtre? La planification successorale constitue un élément essentiel de la santé financière. Pour s'engager dans une planification efficace, il faut impérativement comprendre les composantes fondamentales d'un plan successoral, leur incidence sur les actifs professionnels et personnels, ainsi que les stratégies clés de réduction des risques et d'optimisation de l'efficacité de la planification successorale. Melanie Caissie, avocate à McInnes Cooper Estates & Trusts, offrira un aperçu de la planification successorale spécialement destiné aux médecins.

Objectifs d'apprentissage

À l'issue de cette séance, les participants seront en mesure :

- de comprendre les principaux éléments d'un plan successoral et leur incidence sur le patrimoine professionnel et personnel;

- d'appliquer des stratégies de réduction des risques et d'optimisation de l'efficacité de la planification successorale.



Mélanie Caissie, TEP

Avocate, McInnes Cooper

Mélanie est une avocate bilingue travaillant au bureau de McInnes Cooper à Moncton. Elle est spécialisée en successions et en questions financières, avec une pratique axée sur la planification successorale, les demandes auprès de la Cour des successions et la représentation des exécuteurs/trustees dans l'administration des successions et des fiducies. Sa clientèle comprend des exécuteurs/trustees corporatifs ainsi que des particuliers provenant de partout au Nouveau-Brunswick.

Mélanie possède également une solide expérience en litige, notamment en matière de litiges successoraux et de recouvrement financier.

Originaire du Nouveau-Brunswick, Mélanie est parfaitement bilingue en français et en anglais. Elle a complété sa première année de droit à l'Université du Nouveau-Brunswick avant d'obtenir son diplôme en droit à l'Université de l'Alberta. Avant de se joindre à McInnes Cooper, Mélanie a exercé le droit en Alberta, où elle a acquis une expérience significative devant les tribunaux. Elle est membre du Barreau du Nouveau-Brunswick et du Barreau de l'Alberta. Mélanie est également membre à part entière de STEP Canada (Society of Trust and Estate Practitioners), par le biais duquel elle a complété le programme de diplôme STEP et obtenu la désignation TEP, reconnue à l'échelle internationale.

La désignation TEP de Mélanie démontre et reconnaît son expertise dans le domaine des fiducies et des successions. Pour obtenir cette désignation, Mélanie a prouvé qu'elle possède une combinaison de qualifications spécialisées et d'expérience, incluant une implication significative à un niveau spécialisé dans la planification successorale et patrimoniale.

Depuis son retour au Nouveau-Brunswick, Mélanie s'est distinguée pour son travail en droit successoral, notamment en étant nommée lauréate platine des prix CommunityVotes pour la meilleure avocate en droit successoral à Moncton en 2020. En dehors du travail, elle est une bénévole active et aime s'impliquer dans sa communauté.



Chris Pelkey

Avocat, McInnes Cooper

Chris est avocat à notre bureau de Fredericton. Il exerce dans les domaines du travail et de l'emploi, du droit municipal, des droits de la personne et du droit administratif/réglementaire. Fort d'une expérience internationale en tant qu'ingénieur électricien et informaticien sur des projets de pointe, c'est un innovateur accompli qui cherche toujours à

trouver, pour ses clients, des solutions créatives. Il représente des employeurs des secteurs privé

et public, syndiqués et non syndiqués, ainsi que des employeurs réglementés au niveau fédéral et provincial relativement à des questions de travail et d'emploi.

Dans le cadre de ses fonctions, Chris assure notamment la représentation d'employeurs syndiqués de divers secteurs sur des questions liées à la certification et à la décertification, à la négociation collective, aux griefs et aux arbitrages de conseils du travail et de l'emploi.

Chris représente également des employeurs pour des questions générales en matière d'emploi, de sécurité au travail, de pratiques exemplaires, d'élaboration de politiques, de contrats de travail, de sanctions et de licenciements, d'enquêtes en milieu de travail et de plaintes liées aux droits de la personne.

Pour Chris, il est particulièrement important d'apprendre à connaître chacun de ses clients et de développer une compréhension approfondie de leurs besoins commerciaux et opérationnels uniques. Cette compréhension lui permet de travailler en collaboration pour dispenser des conseils stratégiques sur les questions d'emploi quotidiennes, mais aussi sur des litiges complexes, conseils qui, en plus de répondre aux besoins immédiats de ses clients, s'intègrent aussi à leurs objectifs plus larges, atténuent les risques et contribuent à la réussite à long terme en milieu de travail.

Avant de se lancer dans le droit, Chris a travaillé comme ingénieur électricien et informaticien en Nouvelle-Zélande, en Zambie et au Canada. Pendant ses études de droit à l'UNB, il a été boursier Beaverbrook et s'est vu décerner le prix Barry Morrison en rédaction juridique pour son essai analysant la situation des cryptomonnaies en vertu de la législation canadienne et internationale sur les valeurs mobilières.

Chris est membre de l'Association du Barreau canadien et du Barreau du Nouveau-Brunswick. Il est président de la Fredericton South Liberal Association et ancien président/trésorier de la New Maryland Sunbury Liberal Association. Lors des élections provinciales de 2020, il s'est d'ailleurs présenté comme candidat libéral dans la circonscription de New Maryland Sunbury. Chris est membre du conseil d'administration de la SPCANB et du Parti libéral du Nouveau-Brunswick.

Lorsqu'il n'est pas au bureau, Chris aime plaquer des accords à la guitare, jouer au hockey et passer du temps de qualité avec sa femme, Jill, et son chien, Walker. C'est un grand fan de Seinfeld.